



**L'information est de Mme Ntede, directeur des examens et concours au ministère de l'Education de base.**

D'après Mme Ntede ces candidats très âgés désireux d'obtenir le premier diplôme du système scolaire du Cameroun se présentent à cet examen par simple fierté. «Ils sont à la recherche d'une satisfaction morale. Le candidat qui n'est pas allé à l'école dans son enfance préfère obtenir son examen et ce n'est pas l'Etat qui l'en empêchera. C'est pour cela qu'il existe trois types de candidats au CEP et au FSLC : les candidats réguliers, les candidats libres scolarisés et les candidats libres non-scolarisés», explique-t-elle.

A côté des candidats sus évoqués, il y en a qui sont encore plus jeunes et qu'on appelle les candidats spéciaux. Il s'agit en fait des enfants ayant sauté des classes. Le Directeur des examens et concours du ministère de l'Education de base présente les conséquences du phénomène de saut de classes. «Les conséquences de sauter les classes sont nombreuses. Les parents, assistés des pédagogues, des psychologues ou des conseillers d'orientation devraient s'assurer que les enfants sont assez matures pour faire face à l'examen. Car il devrait avoir une adéquation entre l'âge scolaire, l'âge physique et l'âge mental».

«Au niveau social, il y a risque de déperdition scolaire. L'enfant est inadapté social, sa situation l'oblige à être seulement avec ses aînés qui ont des préoccupations qui ne sont pas

les siennes. Au niveau individuel, l'enfant arrive à des blocages... Chaque âge scolaire correspond à un niveau de jeu. C'est pourquoi nous voyons certains enfants de terminale (âgés de 13-14 ans, ndlr) jouer comme des enfants du CM2», ajoute-t-elle.

Rappelons que demain le 12 juin 2018, les épreuves écrites du Cep vont débiter sur toute l'étendue du territoire national. Elles vont s'achever le 13 juin 2018.

**ActuCameroon.com**

---